

# REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

## PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE TROIS CHEFS LIEUX DE PREFECTURES ET DES ZONES RURALES ENVIRONNANTES

### **AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES**

1. Le Gouvernement de la République Centrafricaine (RCA) a obtenu un don du Fonds Africain de Développement (FAD), et un don du Fonds Fiduciaire de l'Initiative pour l'Alimentation en Eau potable et l'Assainissement en milieu rural (IAEAR), pour financer le Projet d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement de trois Chefs Lieux de Préfectures et des zones rurales environnantes (Berberati, Bouar et Bossangoa). Le Projet sera cofinancé par le Gouvernement de la RCA.
2. L'objectif sectoriel du projet est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations centrafricaines, par l'accès universel aux services d'eau potable et d'assainissement.
3. Le Projet comprend les composantes suivantes :
  - (A) le développement des infrastructures d'alimentation en eau potable et d'assainissement ;
  - (B) l'appui institutionnel ; et
  - (C) la gestion du Projet.
4. Les travaux, biens et services nécessaires à l'exécution du projet seront acquis conformément aux procédures de la Banque tel que stipulé ci-après :

#### **Travaux**

- 4.1 B.5.2 Les travaux de réhabilitation et d'extension des réseaux d'alimentation en eau potable, de construction de forages avec pompes à motricité humaine et des points d'eau autonomes à Bouar, Berberati, Bossangoa et les zones environnantes feront l'objet d'un appel d'offres international sans préqualification.
- 4.2 Les travaux de construction des latrines publiques s'exécuteront conformément aux « Directives pour la passation des marchés au titre des projets à participation communautaire », en utilisant les documents type annexés auxdites « Directives ».
- 4.3 La construction et la réhabilitation des bureaux pour la Direction Générale de l'Hydraulique (DGH) et la Société de Distribution des Eaux de Centrafrique (SODECA) feront l'objet d'un appel d'offres national.

#### **Biens**

- 4.4 Les équipements de réhabilitation d'urgence des réseaux d'eau potable de Berberati, Bouar et Bossangoa, seront acquis par appel d'offres international en 1 seul lot.

4.5 Les équipements de laboratoire pour la DGH et la Santé, seront acquis par appel d'offres international.

4.6 L'acquisition des équipements pour les déchets solides municipaux se fera par appel d'offres international.

4.7 Les équipements informatiques et bureautiques et le mobilier de bureau et le matériel roulant (véhicule et motos) seront acquis selon les procédures d'appel d'offres national.

### **Services de consultants**

4.9 Le recrutement du bureau d'études de surveillance et de contrôle des travaux relatifs à l'alimentation en eau potable et à l'assainissement se fera par consultation sur la base de liste restreinte, selon la méthode de sélection basée sur la qualité et le coût.

4.10 Le(s) cabinet(s) chargé(s) de l'audit des comptes du projet sera (ont) sélectionné(s) sur la base de listes restreintes et la sélection au moindre coût.

4.11 Les consultants individuels (assistant technique spécialiste en gestion de projet, expert en passation de marchés, audit des acquisitions), seront recrutés conformément aux règles et procédures de la Banque en la matière.

### **Autres acquisitions**

4.12 Les acquisitions relatives aux frais de fonctionnement divers tel que fournitures de bureau, internet, entretien des équipements, etc., se feront par consultations de fournisseurs.

5. Les marchés financés par les dons seront passés conformément aux procédures spécifiées dans les *Règles de Procédure pour l'Acquisition de Biens et Travaux*, [Edition mai 2008], et tous les fournisseurs/entrepreneurs répondant aux critères des dossiers d'appel d'offres et de consultation sont admis à soumissionner. Les consultants seront sélectionnés conformément aux *Règles de Procédure pour l'Utilisation des Consultants*, [Edition mai 2008]. Les dossiers d'appel d'offres devraient être disponibles **en janvier 2010**.

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de l'organe d'exécution du projet, à l'adresse suivante :

**Direction Générale de l'Hydraulique**  
**B.P. 26 – Bangui- République Centrafricaine**  
**Tél: (236) 21 61 32 02/ 75 05 78 45**  
**Fax: (236) 21 61 60 76**  
**Email: [dgh.mmeh@yahoo.fr](mailto:dgh.mmeh@yahoo.fr)**  
**[Tableronde-eau@minplan-rca.org](mailto:Tableronde-eau@minplan-rca.org)**

**Website: [www.mmeh-rca.com](http://www.mmeh-rca.com)**